



Communiqué de presse **Lancement du label « taqa pro »**

Le label national gage de qualité dans le secteur du solaire photovoltaïque

Casablanca, le 04.12.18

En présence de Monsieur. Mohamed GHAZALI, Secrétaire Général du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, et de M. Wolf Grundies, Ministre Conseiller de l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne, l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), l'Association Marocaine des Industries Solaire et Éolienne (AMISOLE) et le CLUSTER SOLAIRE ont présenté et lancé aujourd'hui à Casablanca « **taqa pro** », le label Qualité du solaire photovoltaïque au Maroc.

Le marché du petit et moyen solaire photovoltaïque, du pompage solaire aux installations pour l'autoconsommation ou en site isolé, est en pleine effervescence au Maroc et devrait se développer encore plus. Or les problèmes de qualité, souvent dus à une mauvaise installation ou des équipements qui ne répondent pas aux normes, sont récurrents et ternissent la réputation du solaire photovoltaïque, technologie mature et largement prouvée au Maroc, notamment dans les secteurs du bâtiment résidentiel et tertiaire, de l'Industrie ou de l'Agriculture. La qualité reste donc un enjeu vital pour le développement durable du secteur.

« **taqa pro** » répond à cet enjeu en fédérant les entreprises des systèmes photovoltaïques petits et moyens, autour d'une démarche Qualité, bénéfique pour leur image et leur notoriété ; et procurant aux clients de meilleures garanties de Qualité et de Sécurité de leur installation. Une relation Win-Win entre les entreprises et les clients. « **taqa pro** » se décline en 3 labels : « taqa pro Pompage Solaire » pour les installations de pompage dans l'agriculture, « taqa pro PV » pour les petites installations, et « taqa pro PV+ » pour les installations de plus grande taille. Le Label est octroyé sur la base d'un processus, comprenant un certain nombre de critères d'éligibilité ainsi qu'une formation des installateurs, validée par un test final. Les entreprises qui choisissent « **taqa pro** » s'engagent aussi envers les règles du Label, à travers la signature d'une charte déontologique qui prévoit notamment la possibilité d'audits de leurs installations.

Le Label, développé dans le cadre du Partenariat Énergétique Maroc-Allemand PAREMA avec le soutien de la coopération technique allemande GIZ et de l'association solaire allemande BSW pour le compte du Ministère fédéral Allemand de l'Économie et de l'Énergie BMWi, est le fruit d'un partenariat entre trois institutions clé du secteur photovoltaïque. Aujourd'hui à Casablanca, M. Saïd Mouline, Directeur Général de l'AMEE, M. Obaid Amrane, Secrétaire Général du CLUSTER SOLAIRE, et M. Khalid Semmaoui, Président de l'AMISOLE, ont scellé ce partenariat à travers la signature d'une convention tripartite inscrivant dans la durée la coopération des trois institutions pour la gestion de ce premier label national du secteur.

Pour plus d'informations, www.taqapro.ma

Avec le soutien du



en vertu d'une décision
du Bundestag allemand

